



Conseil d'établissement 2016-2017

LE LUNDI 7 NOVEMBRE 2016

à 18h30, au salon du personnel, situé derrière la bibliothèque

Procès verbal

1. Prises des présences et vérification du quorum
 - 1.1 Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

	Nom	Présent	Absent
	Étienne Pigeon	x	
	Kim-Anh Tran	x	
	Chantal Cassis	x	
	Francisco Monterrubio	x	
	Geneviève Bordeleau	x	
	Lina Diwan	x	
Membres professeurs	Daphney Belfond	x	
	Annie-Claude Desroches	x	
	Andréanne Borduas	x	
	Diane Pitre (Service de garde)	x	
	Caroline Iskandar		x
	Josée-Lynn Karam	x	
Directrice (ex-officio)	Isabelle Boivin	x	
Adjoint à la direction (ex-officio)	Guillaume Smith-Desbiens	x	

2. Présentation des membres de la communauté

2.1 Mme Caroline Houle-Paradis, Mme Karine Barrette ainsi que M. Nicolas Reichenbach ont présenté leur candidature afin de devenir membre de la communauté. Les membres du conseil d'établissement ont procédé à un vote secret :

- Caroline Houle-Paradis : 1
- Karine Barrette : 4
- Nicolas Reichenbach : 6

1.1 Par conséquent, Karine Barrette et Nicolas Reichenbach sont nommés membres de la communauté et seront invités à la prochaine réunion.

3. Période de questions du public

3.1 Aucun membre du public n'est présent.

4. Adoption de l'ordre du jour

4.1 Proposé par Geneviève Bordeleau, appuyé par Lina Diwan.

5. Adoption des procès-verbaux de la réunion du C.É. du 26 septembre 2016

5.1 Adopté sur proposition de Kim-Anh Tran, secondée par Francisco Monterrubio

6. Outil de suivi des tâches et actions

6.1 M. Monterrubio nous a présenté un outil de suivi des tâches et actions. Certains membres sont d'accord avec l'utilisation de cette méthode alors que d'autres craignent un alourdissement des courriels.

6.2 Cet outil pourra être utilisé par les membres au besoin, et sans apparaître dans les documents officiels, il servira plutôt à la préparation des séances et pour fins de discussions.

7. Suivis

7.1 Activités parascolaires automne 2016/ sous-comité

7.1.1 Création d'un sous-comité activités parascolaire, sous la responsabilité de Mme Bordeleau. Mme Bordeleau trouvera une ou des personnes intéressée(s) à s'impliquer dans ce dossier.

7.1.2 Le contrat avec l'entreprise Proactive est en voie d'être signé. Les cours de la session d'automne ont débuté depuis une semaine.

7.1.3 Il y a 4 locaux disponibles, et il est difficile voire impossible d'obtenir plus de locaux. Aucun gymnase de disponible, donc impossibilité d'ajouter des activités sportives.

7.1.4 Le comité d'activités parascolaires préparera un sondage à faire auprès des parents compte tenu des restrictions de locaux.

7.2 Activités intégrées

7.2.1 La facturation n'a toujours pas été transmise aux parents. Mme Boivin rassure les membres du conseil de ne pas s'inquiéter et que la facturation parviendra sous peu aux parents. Elle est consciente du fait que certaines activités ont déjà eu lieu sans avoir reçu paiement des parents. L'administration devait d'abord terminer la facturation pour le matériel didactique.

7.3 Logo

7.3.1 Mme Tran communique par écrit avec Mme Lauriane Bohémier concernant le logo. Il est difficile pour Mme Bohémier de venir visiter l'école étant donné des contraintes d'horaire et de distance. Mme Bohémier va nous revenir avec 3 logos différents.

Des membres du conseil suggèrent d'impliquer la communauté afin de voter pour le logo, et aussi d'impliquer les enfants de l'école dans le choix.

Il est important de connaître la date de lancement désirée afin de préparer un échéancier réaliste. Il est suggéré de viser pour un lancement en janvier, conjointement avec le projet éducatif.

7.4 Lancement du projet éducatif

7.4.1 Il est convenu de lancer le projet éducatif en même temps que le logo et le slogan de l'école, idéalement en janvier.

8. Discussion/points à retenir sur les PV des différents comités

8.1 CRPRN

8.1.1 Mme Diwan a assisté à la première réunion du CRPRN, où on a procédé aux élections. La prochaine réunion sera plus cruciale, étant donné qu'il sera question des changements des bassins à Ville Mont-Royal. Le CRPRN est consulté sur les projets de changements des bassins.

8.2 Comité des parents

8.2.1 Le compte-rendu de la réunion du 24 octobre 2016 est annexé aux présentes.

8.3 Fondation St-Clément capsules

8.3.1 Mme Cassis nous présente un projet d'infolettre avec des capsules d'information sur les objectifs de la campagne de financement à Saint-Clément Est. Elle croit qu'il est important d'expliquer aux donateurs pourquoi ils vont contribuer à la campagne. La direction, avec l'aide de membres du personnel, va aider Mme Cassis à valider les informations présentes dans l'infolettre. L'infolettre sera transmise auprès de la Fondation avant d'envoyer aux donateurs.

8.3.2 Il est suggéré de préciser dans les courriels de la direction sur la campagne de financement à quel niveau nous sommes rendus dans la collecte, par exemple quels sont les items qui sont financés avec les dons recueillis à ce jour.

9. Résultats du SÉVI

- 9.1 Les données recueillies pour le sondage école violence intimidation (SÉVI) proviennent d'un sondage en ligne chapeauté par Priscilla Côté, conseillère pédagogique en prévention de la violence à la CSMB. C'est un sondage qui a été complété par 278 élèves de 3^e et 4^e années en mai 2016, et qui porte sur les événements survenus dans les 4 semaines précédant le sondage. Les résultats globaux (et non par élève) ont été présentés devant le conseil d'établissement.
- 9.2 Le dernier sondage SÉVI remontait à décembre 2014, ce qui nous permet d'avoir un comparatif. Ce sondage vérifie le sentiment de sécurité et le taux d'empathie, et provient uniquement de la perception des élèves.
 - 9.2.1 Le sentiment de sécurité à l'école chez les enfants victimes d'intimidation est comparable à ceux de l'ensemble de la commission scolaire.
 - 9.2.2 Il y a peu de variations statistiquement significatives entre les données de 2014 et 2016 chez les enfants victimes de violence.
 - 9.2.3 Il y a une stabilité au niveau de la violence sociale et verbale, et une légère augmentation au niveau de la violence physique.
 - 9.2.4 Il y a peu de variations statistiquement significatives au niveau de l'intimidation depuis 2014.
 - 9.2.5 L'intimidation en dehors de l'école (activités le soir et la fin de semaine) est encore très présente, mais diminution par rapport à 2014. C'est un facteur de risque d'intimidation à l'école, car les situations se transportent, avec les enfants, à l'école.
 - 9.2.6 Forte hausse d'une dizaine de pourcents du taux d'empathie par rapport à 2014 où les élèves trouvent désagréable de se trouver devant une situation d'intimidation. L'empathie est un facteur de protection face à l'intimidation à l'école. Mme Boivin explique que l'empathie est un point d'emphase du nouveau projet éducatif et cela faisait partie du plan de réussite 2015-2016.
 - 9.2.7 Hausse de l'entraide, où les élèves vont apporter leur aide dans une situation d'intimidation.
 - 9.2.8 Légère hausse de la présence perçue d'un adulte lors d'une situation de violence et d'intimidation.
- 9.3 Pistes et recommandations :
 - 9.3.1 poursuite du travail sur l'empathie
 - 9.3.2 augmenter la visibilité des surveillants
 - 9.3.3 intervention 100% (programme de formation et d'intervention de tous les intervenants)
 - 9.3.4 poursuite du programme Vers le Pacifique

10. Plan de réussite 2016-17

Proposé par Andréanne Borduas, appuyé par Daphney Belfond

11. Convention de gestion et de réussite éducative (approbation)
 - 11.1 Mme Boivin présente la Convention de gestion. Dans la première partie, l'objectif de diminuer le pourcentage d'élèves à risque ou en échec dans la compétence « résoudre » au primaire est maintenu pour 2016-2017. Dans la seconde partie un nouvel objectif est adopté, soit d'augmenter le sentiment d'empathie des élèves au 2^e cycle.
 - 11.2 Proposé par Chantal Cassis, appuyé par Kim-Anh Tran
12. Mesures du Ministère (point d'information)
 - 12.1 Une somme de 14 558\$ sera injectée dans le cadre de la mesure Aide Individualisée, ce qui nous permet de démarrer le soutien linguistique plus tôt et pour 2 jours/semaine, et ajouter de l'orthopédagogie pour le soutien des élèves dans l'appropriation des outils technologiques (élèves HDAA ou dyslexique). Cette mesure remplace celle autrefois prévue pour l'aide aux devoirs et leçons. Une autre mesure, Initiatives du Milieu, autour de 6000\$, viendra combler le manque à gagner provenant de la Fondation (15-16 : une journée complète payée, au coût de 12 000\$, cette année ½ journée seulement).
13. Suivi sur le budget
 - 13.1 La CSMB va éponger le déficit de plusieurs écoles en donnant accès au surplus. Le directeur général, M. Dominic Bertrand, a annoncé l'octroi de fonds supplémentaires permettant d'effacer les dettes de plusieurs écoles, ce qui représente pour notre école 36 000\$, soit le déficit de 2014-2015 reporté en 2015-2016, en plus de la somme de près de 25 000\$ promise pour la cour d'école par la CSMB et le déficit causé par la problématique d'imputation salariale (CSMB) au service de garde d'environ 52 000\$.
 - 13.2 Également, la CSMB nous attribue 66hrs de technicien en éducation spécialisée(TES). Nous étions à 42h, donc cela nous permet d'augmenter les heures de service.
14. Bassin d'alimentation et choix d'école
 - 14.1 Il y aura environ 60 élèves qui seront transférés à l'école Saint-Clément Ouest avec le changement projeté des bassins des écoles de Ville Mont-Royal. On demande aux membres parents du CÉ d'être présents lors de la séance d'information sur les changements aux bassins, le 16 novembre à 19h. **Le CÉ devra donner son opinion sur le changement projeté aux bassins.**
 - 14.2 Une rencontre a eu lieu à la mi-octobre pour les directions et présidences de CÉ. Le 1^{er} novembre, le conseil des commissaires a adopté le projet pour consultation. Le CRPRN sera également consulté. Le 31 janvier prochain, la CSMB donnera un retour sur la consultation.
 - 14.3 Comme nous ne récupérerons pas les locaux suite au départ de la soixantaine d'élèves, le CÉ doit se pencher une fois de plus sur le problème de surpopulation à l'école. Suite à une discussion entre quelques membres du CÉ et le commissaire Landreville, le CÉ va envoyer une lettre au secrétariat général de la CSMB pour obtenir une information sur la provenance des élèves qui fréquentent notre école.
 - 14.4 Mme Bordeleau demande si le départ de la soixantaine d'élèves va ouvrir la porte à plus d'enfants ayant fait un choix d'école. Mme Boivin mentionne que c'est la CSMB qui décide du nombre de classes mais que généralement ils essaient de ne pas dépasser un certain nombre d'élèves par classe. Le CÉ est également informé qu'un certain nombre d'élèves provenant d'un choix d'école sont acceptés pour des raisons humanitaires. Toutefois, le nombre de classes qui sont ouvertes d'une année à l'autre, dépend du nombre d'enfants habitant le territoire. Cela exclut les

choix d'école qui ne sont accordés que s'il y a suffisamment de places dans les classes. Cela ne crée pas d'ouverture de classe.

15. Suites des travaux

15.1 Il y a eu un 2^e appel d'offres pour une seconde vague de travaux dans l'école cette année.

15.1.1 Terminer le projet place-élèves, dont l'insonorisation du local de musique

15.1.2 Peinture/agréage en bas dans le corridor des 4^e années

15.1.3 Le bureau de la technicienne au service de garde sera réaménagé, car cela représentait un enjeu au niveau de l'espace et de la confidentialité. Mme Pitre aura donc son propre local. Il y aura plus d'heures d'agent de bureau mais au niveau du service de garde.

15.1.4 Les casiers des 4^e années seront rénovés

16. Autres questions

16.1 Service de garde : confirmation obtenue pour les journées pédagogiques, les coûts approximatifs seront mis sur le site web.

17. Prochaine rencontre : Lundi 5 décembre 2016

18. La séance est levée à 21h23 proposée par Mme Lina Diwan, secondée par Mme Andréanne Borduas.